



## FORMATION DE CADRE SAISON 2017 / 2018

### CERTIFICATION CERTIFICAT FEDERAL FOOTBALL 2 (CFF2)

#### Présentation de la certification

- Date : **Jeudi 22 mars 2018**
- Durée : **½ journée**
- Lieu : **CAEN (stade Joseph Déterville) (14)**
- Nombre de candidats convoqués : **9**
- Nombre de candidats présents : **8**
- Responsable de la certification : **Etienne DENIS (CTR)**
- Membres du jury : **Deen TOURE (CTD 14), Joel GUEZET (BE2), Thierry MOREAU (BE2)**



Les candidats lors de la certification CFF 2 de Caen.





## 1. CONDITIONS

### a) Objectifs de l'action

Les certifications servent à évaluer les compétences des candidats nécessaires à l'encadrement du public concerné par le CFF 2.

### b) Contexte

Les candidats ont effectué les modules U13 et U15, ce qui représente 32h de formation initiale. Ils doivent réaliser ensuite un stage en situation dans leur club comprenant 5 séances à animer dont une évaluée par un tuteur. Ce stage en situation fait l'objet d'un rapport de stage qui est soutenue lors de l'épreuve orale.

Par ailleurs, ils ont dû également préparer une séance entière sur un thème donné lors de la convocation, sur laquelle ils sont évalués lors d'une mise en situation pédagogique.

### c) Programme de la certification

14H15	ACCUEIL
14H30	ENTRETIEN SUR LES RAPPORTS DE STAGE
17H45	MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE
19H15	REUNION DU JURY

### d) Infrastructures et matériel mis à disposition

La certification s'est déroulée sur le terrain du Caen (stade Joseph Déterville) avec la mise à disposition d'un terrain synthétique par la commune et le matériel pédagogique par le club de la Maladrerie OS.

Quant à l'épreuve orale, elle a eu lieu dans les locaux du club de La Maladrerie OS.

## 2. CANDIDATS

DEPARTEMENT	STAGIAIRES	HOMMES	FEMMES
SEINE MARITIME	1	1	0
EURE	1	1	0
CALVADOS	6	6	0
MANCHE	0	0	0
ORNE	0	0	0
autre	0	0	0

9 Candidats convoqués - 8 présents à la certification provenant de 6 clubs.



### 3. DEROULEMENT DE L'OPERATION

Les candidats devaient passer les 2 épreuves de la certification : l'épreuve orale (entretien de 30' portant sur le rapport de stage en situation) et l'épreuve pédagogique (15' de mise en situation et 15' d'entretien) avec les U13 du club de La Maladrerie OS mis à disposition sur leurs créneaux d'entraînement.



Les U13 du club  
de la Maladrerie OS

Un jury de 4 Educateurs-formateurs a été mis en place pour cette certification, permettant ainsi d'évaluer les candidats dans de bonnes conditions.

### 4. RESULTATS DE LA CERTIFICATION

NOM	PRENOM	CLUB	VALIDATION RAPPORT	VALIDATION MSP
AUGER	Tom	MALADRERIE OS	Validé	Validé
DAIGNEAU	Quentin	BOURGUEBUS SOLIERS FC	Validé	Validé
LE MEE	Clément	AS PTT CAEN FOOT.	Validé	Validé
LEHEC	Quentin	FOOTBALL ATHLETIC CLUB	Validé	Validé
LOZIER	Reynald	AS VILLERS HOULGATE COTE FLEURIE	Non-validé	Validé
MATEUF	Guillaume	US LUNERAY	Non-validé	Non-validé
ORGEVAL	Mathias	AS VILLERS HOULGATE COTE FLEURIE	Validé	Validé
TREGOAT	Léo	AS VILLERS HOULGATE COTE FLEURIE	Validé	Validé

- Les stagiaires qui ont validé les deux épreuves ont obtenu le CFF 2.
- Le stagiaire qui a validé la MSP devra repasser seulement l'épreuve certificative du rapport.
- Le stagiaire qui n'a rien validé devra repasser les deux épreuves.

Remerciements aux membres du jury pour leur implication, à Béatrice RICHARD, à Mathilde PELLETEY et au club de la Maladrerie OS pour leur aide dans l'organisation de cette certification.

Etienne DENIS  
CTR FORMATION